

# DEC 36/2016

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 7 décembre 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 7 décembre 2016

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits** n° DEC 36/2016 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2016

E 11688





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 28 novembre 2016  
(OR. en)**

**14986/16**

**FIN 829**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	28 novembre 2016
Destinataire:	Monsieur Peter KAŽIMÍR, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 36/2016 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2016

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 36/2016.

\_\_\_\_\_

p.j.: DEC 36/2016



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 25/11/2016

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2016  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 21

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 36/2016

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE** - 2105 Instrument contribuant à la stabilité et à la paix -- Menaces pesant sur la sécurité mondiale et transrégionale et menaces émergentes

ARTICLE - 21 05 01 Menaces pesant sur la sécurité mondiale et transrégionale et menaces émergentes	CP	-7 500 000,00
--	----	---------------

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE** - 2106 Instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire

ARTICLE - 21 06 02 Contribution supplémentaire de l'Union européenne à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour le Fonds de protection de Tchernobyl	CP	7 500 000,00
---	----	--------------

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

21 05 01 - Menaces pesant sur la sécurité mondiale et transrégionale et menaces émergentes

#### b) Données chiffrées à la date du 14/11/2016

	<b>CP</b>
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 166 619,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	-5 016 661,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	45 149 958,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	28 911 714,28
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>16 238 243,72</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>8 738 243,72</b>
<b>7 Prélèvement proposé</b>	<b>7 500 000,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	14,95 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	41 780,29
2 Crédits disponibles à la date du 14/11/2016	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

#### d) Justification détaillée du virement

Le versement des paiements accuse un certain retard par rapport à ce qui avait été initialement prévu, en raison essentiellement de réajustements de la capacité de mise en œuvre des principaux contractants. Sur la base des niveaux de consommation au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres et des projections détaillées pour le 4<sup>e</sup> trimestre, il est proposé de virer un montant 7,5 millions d'EUR vers d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4 qui ont besoin de ressources.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**21 06 02 - Contribution supplémentaire de l'Union européenne à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour le Fonds de protection de Tchernobyl**

#### **b) Données chiffrées à la date du 14/11/2016**

	<b>CP</b>
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	40 488 828,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	8 481 131,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	48 969 959,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	48 500 000,00
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>469 959,00</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>7 969 959,00</b>
<b>7 Renforcement proposé</b>	<b>7 500 000,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	18,52 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/11/2016	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	s.o.

#### **d) Justification détaillée du virement**

Un contrat de 70 millions d'EUR a été signé en 2015 avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) correspondant à la contribution de la Commission européenne au Fonds de protection de Tchernobyl pour les années 2015 et 2016.

Les crédits de paiement du chapitre 21 06 consacré à l'instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (ICSN) n'étant pas suffisants en 2015, le premier paiement au titre de ce contrat a été reporté à 2016. Sur le montant total du contrat, 48,5 millions d'EUR ont été versés en 2016 et le solde restant dû s'élève à 21,5 millions d'EUR.

Après prise en compte d'autres crédits de paiement disponibles dans le chapitre 21 06 consacré à l'ICSN, il est demandé de renforcer la ligne budgétaire 21 06 02 de 7,5 millions d'EUR afin de payer le solde restant dû.